

*2010*

*Rapport*

*Annuel*



## LA GARANTIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

### Administrateurs

**Bruno Desjardins, Q.C.**  
Président du conseil  
Avocat

**Jules R. Quenneville**  
Chef de la direction

**Robert A. Dempsey**  
Président et  
chef de l'exploitation

**Richard R. Brock**  
Président du conseil et chef  
de la direction  
Brock Solutions Inc.

**André Bureau, Q.C.**  
Président du conseil  
Astral Média  
Conseil, Heenan Blaikie

**Maureen Cowan**  
Présidente du conseil et  
Co-chef de la direction  
Princeton Holdings Limited

**Colin H. H. McNair**  
Administrateur de sociétés  
Avocat

**Thomas C. MacMillan**  
Président du conseil  
CIBC Mellon

**Michael C. Peters**  
Président  
Safeco Surety, retraité

**John Quinlan**  
Vice-président  
Princeton Holdings Limited

## LA GARANTIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

### Dirigeants

**Jules R. Quenneville**  
Chef de la direction

**Robert A. Dempsey**  
Président et  
chef de l'exploitation

**Chris Austin**  
Vice-président  
Services informatiques

**Dean M. Bast**  
Vice-président  
Marketing et développement  
des affaires

**Guy Bonin**  
Vice-président  
Assurances des particuliers  
Québec

**Ron Burns**  
Vice-président  
Assurances des particuliers  
Région centrale

**Alex Campbell**  
Vice-président  
Directeur Général Régional  
Région de l'ouest

**Christopher Campbell**  
Vice-président national  
Risques corporatifs

**Michael J. Conlon**  
Vice-président,  
Règlement des sinistres,  
Succursale de Woodstock

**Patrick Cowan**  
Vice-président  
Finances et  
chef de la direction financière

**John R. Emory**  
Vice-président national,  
Assurances des particuliers,  
Directeur Général Régional  
Région du Québec

**Frank Faieta**  
Vice-président,  
Règlement des sinistres,  
Succursale de Toronto

**François Forget**  
Vice-président,  
Règlement des sinistres,  
Succursale de Montréal

**Bob Gallimore**  
Vice-président  
Service des cautionnements  
Région des Prairies

**Stephen Halfpenny**  
Vice-président  
corporatif

**Michael Kosmalski**  
Vice-président  
Investissements

**Richard Longland**  
Vice-président,  
Service des cautionnements  
Région centrale et maritimes

**Michael B. Mallett**  
Vice-président  
Souscription  
Entités publiques

**Randall L. Musselman**  
Vice-président  
Gestion des risques et  
réglementation  
gouvernementale et  
Secrétaire corporatif

**Norman Nemetz**  
Vice-président  
Réassurance et  
analyse d'affaires

**Gérard Philippon**  
Vice-président  
Assurance-crédit

**Richard Pouliot**  
Vice-président national  
Règlement des sinistres  
Directeur Général Régional,  
Région centrale et maritimes

**Yves Raymond**  
Vice-président  
Services actuariels

**Robert Smith**  
Vice-président national  
Normes de souscription  
en cautionnement

## LA GARANTIE COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AMÉRIQUE DU NORD - USA

### Dirigeants

**Jules R. Quenneville**  
Chef de la direction

**Robert A. Dempsey**  
Président

**Stephen Ruschak**  
Vice-président et  
chef de l'exploitation

**Stephen Dullard**  
Vice-président national  
normes de souscription  
en cautionnement

**Randall L. Musselman**  
Secrétaire corporatif

**Gregory G. O'Mahony**  
Vice-président  
Règlement des sinistres

**Sara J. Schrauben**  
Trésorière et  
chef de la direction  
financière

**Joseph A. Sprys**  
Vice-président

---

# Rapport Exécutif

Pour l'année 2010, les primes brutes souscrites se sont accrues de 3.7 % à 356 millions de dollars. Les bénéfices non répartis ont augmenté de 12 millions de dollars pour s'établir à 413 millions de dollars au 31 décembre 2010. Le bénéfice net pour l'année a été de 19,5 millions de dollars, tandis que le résultat étendu s'est élevé à 9,6 millions de dollars.

Nos affaires en cautionnement ont généré des résultats de souscription positifs au cours de l'année malgré le fait que certains de nos bureaux régionaux aient subi des pertes plus fréquentes et plus significatives liées au ralentissement économique dans leur région. Grâce à l'utilisation de notre plateforme technologique « Web », nous avons été en mesure de poursuivre avec succès la croissance de nos activités de cautionnement commercial. Aux États-Unis, nous continuons à nous positionner en tant que fournisseur stable de cautionnements contrats. Les agences de notation A.M. Best et Standard & Poor's ont toutes deux réaffirmé notre cote de crédit.

Nos centres de services Garantie Or de Toronto, Montréal, Québec et Woodstock qui souscrivent des polices résidentielles et automobiles de haute valeur, ont généré une forte croissance en plus de résultats de souscription positifs. La performance de notre portefeuille résidentiel s'est grandement améliorée par rapport à l'année précédente, grâce à une souscription disciplinée, des taux plus adéquats, une meilleure évaluation des risques et une météo plus clémente. La récente réforme de l'assurance automobile promulguée par la Commission de réglementation de l'Ontario combiné à des primes plus adéquates, ont contribué à une légère amélioration de nos résultats en assurance automobile par rapport à l'année dernière.

Notre service des Assurances corporatives qui souscrit l'assurance détournement et l'assurance responsabilité des administrateurs et dirigeants a réalisé une croissance rentable malgré un marché resté faible dans le placement de ces risques.

Nous avons obtenu de bons résultats avec notre portefeuille de placements malgré la volatilité qui affecte les marchés financiers en ce moment. Les revenus de placements de 2010 ont encore une fois été négativement affectés par de bas taux de rendement lorsqu'on les compare à ceux obtenus dans le passé.

La force de notre compagnie continue d'être notre excellente capitalisation financière, notre expertise en assurance de risques spécialisés et le support continu de notre réseau de courtiers. Avec le dévouement constant et les efforts soutenus de nos employés, nous continuerons d'offrir le niveau de service attendu d'un assureur et partenaire d'affaires fort et fiable.



Jules R. Quenneville  
Chef de la direction



Robert A. Dempsey  
Président et  
chef de l'exploitation

# Bilan consolidé

## Au 31 décembre 2010

(en milliers de dollars canadiens)	2010	2009
<b>ACTIF</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	37 610	62 611
Placements (note 3)	792 800	748 640
Débiteurs (note 5)	93 123	84 816
Frais d'acquisition de primes reportés	47 994	45 607
Provision pour la partie recouvrable des sinistres non réglés	73 596	45 888
Primes non acquises, cédées	26 673	22 744
Impôts futurs	13 966	13 352
Immobilisations (note 6)	9 116	9 914
	<u>1 094 878</u>	<u>1 033 572</u>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>PASSIF</b>		
Créditeurs	22 455	35 602
Commissions reportées	8 871	7 587
Sinistres non réglés, montant brut	481 123	416 574
Primes non acquises, montant brut	169 106	162 473
	<u>681 555</u>	<u>622 236</u>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital-actions (note 8)	936	936
Surplus d'apport	811	811
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(1 659)	8 209
Bénéfices non répartis	413 235	401 380
	<u>413 323</u>	<u>411 336</u>
	<u>1 094 878</u>	<u>1 033 572</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration :

*Jules Quenneville*  
administrateur

*Hervé Lavon*  
administrateur

## État consolidé du résultat étendu

### Exercice terminé le 31 décembre 2010

(en milliers de dollars canadiens, sauf le bénéfice net et le résultat étendu par action ordinaire)	2010	2009
<b>PRIMES BRUTES SOUSCRITES</b>	356 043	343 266
<b>PRIMES NETTES SOUSCRITES</b>	343 266	281 423
<b>PRODUITS</b>		
Primes nettes acquises	283 531	274 450
Revenu net de placement (note 3)	28 423	31 471
	311 954	305 921
<b>CHARGES</b>		
Sinistres (note 7)	185 695	198 196
Commissions	60 970	60 114
Taxes sur les primes	8 815	7 602
Autres frais de souscription et d'administration	43 148	41 370
	298 628	307 282
<b>BÉNÉFICE (PERTE) AVANT LE GAIN (LA PERTE) À LA VENTE DE PLACEMENTS</b>	13 326	(1 361)
<b>GAIN (PERTE) À LA VENTE DE PLACEMENTS, MONTANT NET (NOTE 3)</b>	5 992	(6 250)
<b>BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	19 318	(7 611)
<b>CHARGE (ÉCONOMIE) D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>		
Impôts exigibles	825	(10 112)
Impôts futurs	(1 035)	(7 141)
	(210)	(17 253)
<b>BÉNÉFICE NET</b>	19 528	9 642
<b>VARIATION DES GAINS SUR PLACEMENTS NON RÉALISÉS</b>	675	88 726
<b>PERTES DE CHANGE NON RÉALISÉES À LA CONSOLIDATION</b>	(10 755)	(30 407)
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	(10 080)	58 319
<b>CHARGE (ÉCONOMIE) D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	(212)	25 544
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU APRÈS IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	(9 868)	32 775
<b>RÉSULTAT ÉTENDU</b>	9 660	42 417
<b>BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE</b>	104,35 \$	51,52 \$
<b>RÉSULTAT ÉTENDU PAR ACTION ORDINAIRE</b>	51,62 \$	226,65 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

## État consolidé des bénéfices non répartis Exercice terminé le 31 décembre 2010

(en milliers de dollars canadiens)	2010	2009
<b>État consolidé des bénéfices non répartis</b>		
<b>BÉNÉFICES NON RÉPARTIS AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	401 380	399 411
<b>BÉNÉFICE NET</b>	19 528	9 642
	420 908	409 053
<b>DIVIDENDES</b>	7 673	7 673
<b>BÉNÉFICES NON RÉPARTIS À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	413 235	401 380
<b>État consolidé du cumul des autres éléments du résultat étendu</b>		
<b>CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>		
(Pertes) gains sur placements non réalisé(e)s, déduction faite des impôts	29 964	(33 218)
Gains (pertes) de change non réalisés résultant de la consolidation	(21 755)	8 652
	8 209	(24 566)
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU APRÈS IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>		
Gains sur placements non réalisés, déduction faite des impôts	887	63 182
Pertes de change non réalisées à la consolidation	(10 755)	(30 407)
	(9 868)	32 775
<b>CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU À LA FIN DE L'EXERCICE</b>		
Gains sur placements non réalisés, déduction faite des impôts	30 851	29 964
Pertes de change non réalisées à la consolidation	(32 510)	(21 755)
	(1 659)	8 209

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

# État consolidé des flux de trésorerie

## Exercice terminé le 31 décembre 2010

(en milliers de dollars canadiens)	2010	2009
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES</b>		
<b>EXPLOITATION</b>		
Encaissements (paiements) au titre des éléments suivants :		
Primes, déduction faite des commissions	294 152	274 027
Intérêts et dividendes	29 272	32 159
Sinistres, déduction faite de la récupération et de la subrogation	(144 223)	(153 970)
Primes de réassurance, déduction faite des sinistres réglés	(66 146)	(60 807)
Charges	(42 023)	(39 145)
Impôts sur les bénéfices	(30 420)	35 187
Autres impôts et taxes	(9 401)	(17 144)
	<u>31 211</u>	<u>70 307</u>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Vente de placements	185 107	271 410
Acquisition de placements	(232 701)	(457 527)
Acquisition d'immobilisations	(410)	(826)
	<u>(48 004)</u>	<u>(186 943)</u>
<b>FINANCEMENT</b>		
Dividendes versés	(7 673)	(7 673)
	<u>(7 673)</u>	<u>(7 673)</u>
<b>DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	(24 466)	(124 309)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	62 611	204 963
<b>ÉCART DE CONVERSION</b>	(535)	(18 043)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>37 610</u>	<u>62 611</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2010

(en milliers de dollars canadiens)

## 1 NATURE DES ACTIVITÉS

La Garantie, Compagnie d'Assurance de l'Amérique du Nord (la « société ») et sa filiale, The Guarantee Company of North America USA, exercent des activités de souscription d'assurances incendie, accidents et risques divers au Canada et aux États-Unis.

## 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

### Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés englobent les comptes de la société et ceux de ses filiales en propriété exclusive, The Guarantee Company of North America (US) Holdings, Ltd., The Guarantee Company of North America USA, et QDM Insurance Agency Inc.

### Généralités

L'établissement d'états financiers d'une compagnie d'assurance conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses concernant tous ses actifs et passifs, ce qui fait en sorte que les résultats réels pourraient être différents des estimations.

### Instruments financiers

Les placements détenus à des fins de transaction, ce qui englobe les équivalents de trésorerie, soit la trésorerie et les placements à court terme qui échoient dans les 90 jours suivant la date d'acquisition, sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur, et les gains et pertes réalisés et les variations des gains et pertes non réalisés sont pris en compte dans le revenu de placement figurant à l'état consolidé du résultat étendu.

La direction a désigné comme étant disponibles à la vente tous les actifs financiers autres que la trésorerie et les placements à court terme, les prêts et créances ainsi que les obligations et les billets détenus par sa filiale d'exploitation américaine.

Les débiteurs, qui sont classés dans les prêts et créances, et les créditeurs et charges à payer, qui sont classés dans les passifs financiers, sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers disponibles à la vente, ce qui englobe les actions et obligations autres que les obligations désignées comme étant détenues jusqu'à leur échéance et dont le prix est coté sur un marché actif, sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur, ce qui inclut les coûts d'achat, à compter de la date de l'opération. Toute variation de la juste valeur des actions est comptabilisée, déduction faite des impôts sur les bénéfices, dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que l'actif financier soit vendu ou qu'il ait subi une perte de valeur durable. Les variations de l'écart entre la juste valeur des obligations disponibles à la vente et leur valeur après amortissement sont constatées, déduction faite des impôts sur les bénéfices, dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que l'actif financier soit vendu ou qu'il ait subi une perte de valeur durable, après quoi le montant total du gain ou de la perte est imputé au résultat net. Les variations de la valeur après amortissement des obligations sont inscrites dans les intérêts créditeurs. L'amortissement des primes et escomptes à l'achat d'obligations est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Lorsqu'un actif financier classé comme étant disponible à la vente est vendu ou subit une perte de valeur, les ajustements de juste valeur cumulatifs, déduction faite des impôts sur les bénéfices, qui ont été constatés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu sont imputés au bénéfice net et, par conséquent, un ajustement correspondant est apporté aux autres éléments du résultat étendu.

Les obligations détenues par la filiale réglementée de la société aux États-Unis sont classées comme étant détenues jusqu'à leur échéance et sont comptabilisées initialement à leur juste valeur et évaluées par la suite au coût après amortissement, moins toute provision pour perte de valeur durable. Tous les placements détenus jusqu'à leur échéance sont assortis de paiements déterminables et fixes et la direction a l'intention bien arrêtée et la capacité de conserver ces placements jusqu'à leur échéance.

Les prix des instruments financiers de la société sont établis en fonction des prix offerts non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.

Pour chaque période de déclaration, la société évalue ses placements afin d'établir s'ils ont subi une perte de valeur. Pour ce faire, elle les examine un par un afin de s'assurer que la cote de crédit de l'émetteur demeure de haute qualité et qu'il n'est pas en situation de défaut à l'égard de tout paiement d'intérêts ou de dividendes exigible. La société estime le montant de la perte de valeur, s'il en est, et, s'il existe des preuves tangibles que le placement a subi une perte de valeur et que celle-ci est durable, elle impute au bénéfice net la charge correspondante.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

### Au 31 décembre 2010

(en milliers de dollars canadiens)

#### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

##### Immobilisations

Les terrains, les biens et le matériel sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé sur la durée de vie utile prévue des actifs amortissables selon les méthodes de l'amortissement dégressif et de l'amortissement linéaire, à des taux variant entre 4 % et 33 %.

##### Frais d'acquisition de primes reportés

Ces frais, qui comprennent essentiellement les commissions des courtiers et les taxes sur les primes, sont reportés et amortis sur la durée des contrats d'assurance correspondants dans la mesure où ils sont jugés recouvrables.

##### Sinistres non réglés

Le passif au titre des sinistres non réglés tient compte des estimations de la société quant au montant des pertes et des frais de règlement relatifs aux sinistres déclarés et non déclarés, déduction faite des recouvrements estimatifs prévus au titre de ces sinistres. Ces estimations sont établies conformément à des méthodes actuarielles reconnues pour les compagnies canadiennes d'assurances incendie, accidents et risques divers et sont fondées sur les résultats passés au chapitre des sinistres, résultats qui sont ajustés de façon à tenir compte des tendances courantes ainsi que des conditions économiques, juridiques et sociales en vigueur. Ces estimations sont actualisées à un taux, soit 4,3 % à l'heure actuelle (4,2 % en 2009), qui est déterminé en fonction du taux de rendement du capital investi de la société et l'ajustement qui en résulte réduit le passif présenté d'environ 14 % (13 % en 2009). Ces estimations sont alors majorées de provisions déterminées par calculs actuariels afin de tenir compte de l'incertitude inhérente au processus d'établissement d'estimations et cet ajustement augmente le passif présenté d'environ 13 % (13 % en 2009). De telles estimations sont examinées et mises à jour de manière continue et tous les ajustements qui en découlent, lesquels peuvent être importants, sont imputés aux résultats d'exploitation de l'exercice. La société est d'avis que les méthodes d'estimation utilisées donnent des résultats raisonnables compte tenu de l'information courante.

##### Primes non acquises

Les primes deviennent acquises sur la durée des polices connexes. Par conséquent, une provision pour primes non acquises est constituée à l'égard de la partie des primes nettes souscrites qui s'applique à la tranche des polices non échue. Les primes non acquises sont constatées sans être actualisées.

##### Résultat étendu

Le résultat étendu s'entend du bénéfice net et des autres éléments du résultat étendu et il inclut toutes les variations des capitaux propres durant l'exercice, sauf celles qui résultent des apports des propriétaires et des distributions faites à leur profit. Les variations des gains et pertes non réalisés sur les placements disponibles à la vente sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu et dans le cumul des autres éléments du résultat étendu au bilan consolidé jusqu'à ce que l'actif financier sous-jacent soit vendu, moment où les soldes appropriés sont virés au bénéfice net et aux bénéfices non répartis. Les variations de la valeur des actifs détenus par les filiales étrangères autonomes de la société qui découlent de la conversion de ces montants en dollars canadiens sont aussi comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu et dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

##### Impôts futurs

Les impôts futurs sont constatés au titre des actifs et des passifs dont la valeur comptable diffère de la valeur fiscale et ils sont établis selon les taux d'imposition qui sont censés être en vigueur lorsque les écarts se résorberont. Ces impôts futurs découlent essentiellement des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) qui exigent l'actualisation des sinistres et qui permettent l'application des pertes d'exercices antérieurs contre le bénéfice imposable des exercices futurs.

##### Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente l'excédent de la contrepartie versée par l'entreprise en exploitation de la société aux États-Unis sur la valeur des actifs corporels nets et des licences qui ont été acquis. Une fois l'an, la société examine la valeur de l'écart d'acquisition afin d'établir s'il s'est déprécié et, si tel est le cas, elle impute immédiatement au bénéfice net un montant égal à l'excédent. Le solde de l'écart d'acquisition à la fin de l'exercice est converti en dollars canadiens au taux en vigueur à la fin de l'exercice.

##### Opérations conclues en devises

La société et ses filiales sont considérées comme des établissements autonomes. Par conséquent, tous leurs actifs et passifs sont convertis aux taux en vigueur à la fin de l'exercice. Leurs produits et charges sont convertis aux taux en vigueur à la date des opérations.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

### Au 31 décembre 2010

(en milliers de dollars canadiens)

#### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

##### Opérations conclues en devises (suite)

Les gains et pertes réalisés sur les opérations conclues en devises ainsi que les gains et pertes non réalisés qui découlent de la conversion des actifs et passifs monétaires qui ne sont pas classés comme étant disponibles à la vente sont constatés à l'état consolidé du résultat étendu. Les gains et pertes non réalisés qui résultent de la conversion des actifs et passifs monétaires classés comme étant disponibles à la vente sont pris en compte dans le bénéfice net.

##### Avantages sociaux futurs

La société a instauré des régimes de retraite à l'intention de ses salariés.

Comme elle l'a fait à la fin de l'exercice 2007, la société obtient, au besoin, une évaluation actuarielle de ces régimes tous les trois ans. Elle administre et investit leurs actifs essentiellement dans des actions (de 17 % à 82 %) et des titres à revenu fixe (de 25 % à 90 %). La société met à jour ces évaluations, en utilisant des estimations à jour des rendements des régimes et des taux d'actualisation, à chacune des deux fins d'exercice subséquentes. À la fin de chaque exercice, la société estime la valeur actualisée de toutes ses obligations liées aux prestations et calcule son passif net au titre des régimes en soustrayant de la valeur de ces obligations la juste valeur des actifs des régimes. La valeur actualisée de toutes ses obligations correspond à la valeur actualisée des rentrées de fonds futures liées aux cotisations des salariés et des sorties de fonds futures liées aux prestations et aux charges, actualisées au moyen de taux de rendement comparables à ceux des obligations commerciales de haute qualité. Tous les gains et pertes actuariels liés à la détermination de ces estimations sont imputés immédiatement au bénéfice net.

#### 3. PLACEMENTS

	Rendement annuel moyen en %	2010		2009	
		Valeur comptable	Juste valeur marchande	Valeur comptable	Juste valeur marchande
Détenus à des fins de transaction					
Placements à court terme		106 835	106 835	77 978	77 978
Options d'achat vendues		(1 346)	(1 346)		
		<u>105 489</u>	<u>105 489</u>	<u>77 978</u>	<u>77 978</u>
Détenus jusqu'à leur échéance					
Obligations et débetures	1,32				
Échéant à moins d'un an		21 540	21 673	21 573	21 774
Échéant entre un an et cinq ans		99 868	104 704	115 004	119 080
		<u>121 408</u>	<u>126 377</u>	<u>136 577</u>	<u>140 854</u>
Disponibles à la vente					
Obligations et débetures	1,40				
Échéant à moins d'un an		30 921	30 921	10 156	10 156
Échéant entre un an et cinq ans		108 912	108 912	112 301	112 301
		<u>139 833</u>	<u>139 833</u>	<u>122 457</u>	<u>122 457</u>
Actions					
Privilégiées		246 461	246 461	296 398	296 398
Ordinaires		179 609	179 609	115 230	115 230
		<u>426 070</u>	<u>426 070</u>	<u>411 628</u>	<u>411 628</u>
Total des placements disponibles à la vente		<u>565 903</u>	<u>565 903</u>	<u>534 085</u>	<u>534 085</u>
		<b><u>792 800</u></b>	<b><u>797 769</u></b>	<b><u>748 640</u></b>	<b><u>752 917</u></b>

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2010

(en milliers de dollars canadiens)

### 3. PLACEMENTS (suite)

La direction a examiné les plus récents renseignements concernant les placements disponibles à la vente dont les pertes non réalisées avant impôts totalisent 2 890 \$ (3 763 \$ en 2009), pertes qui ont déjà été imputées aux autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts, et a établi que cette dépréciation n'était pas durable.

Le revenu de placement net et les (pertes) gains des placements réalisés sont comme suit :

	Disponibles à la vente	Détenus jusqu'à leur échéance	Détenus à des fins de transaction	2010 Total	2009 Total
Intérêts créditeurs	1 568	5 121	889	7 578	8 657
Revenu de dividende	21 439	-	-	21 439	23 418
Frais afférents aux placements	(594)	-	-	(594)	(604)
Revenu de placement net	22 413	5 121	889	28 423	31 471
(Pertes) gains net(te)s réalisé(e)s	6 436	-	(444)	5 992	(6 250)

### 4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

#### Risque de crédit

La société est exposée au risque de pertes sur créances, c'est-à-dire le risque que ses débiteurs ne lui règlent pas les montants dus au moment où ceux-ci deviennent exigibles, en raison de son portefeuille de placements et des montants à régler par les titulaires de ses polices, ses réassureurs et ses intermédiaires. Pour atténuer ce risque, la direction passe régulièrement en revue le portefeuille de placements afin de s'assurer que ce dernier respecte la politique de la société en matière de placement, ce qui englobe des limites de concentration appropriées et des exigences de diversification, incluant l'interdiction d'avoir plus de 5 % des actifs investis dans les titres d'un même émetteur. En outre, la direction évalue périodiquement la solvabilité de ses principaux débiteurs, notamment ses réassureurs. L'exposition de la société aux pertes sur créances que pourrait causer un seul titulaire de police ou un groupe de titulaires de polices est négligeable.

La société estime le total de son exposition au risque de crédit comme étant la somme de ses placements à revenu fixe, du revenu de placement à recevoir et des soldes que lui doivent ses titulaires de polices et ses réassureurs et qui sont inscrits dans son bilan consolidé.

Tous les titres de placement que détenait la société à la fin de l'exercice avaient une cote de haute qualité ou supérieure.

#### Risque de marché

La valeur des placements de la société varie en fonction des fluctuations des différentiels de taux, des taux d'intérêt, des marchés boursiers et des cours des devises. La société atténue ces risques en maintenant une composition de l'actif qui reflète une grande prudence et en diversifiant son portefeuille.

La société exploite des établissements aux États-Unis et les constate en tant qu'établissements autonomes. La valeur des participations dans ceux-ci varie en fonction de la valeur relative du dollar canadien par rapport au dollar américain. Ce risque est atténué par le fait que le dollar américain est la devise utilisée aux fins des activités qu'elle mène aux États-Unis et du règlement de toutes ses obligations dans ce pays.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

### Au 31 décembre 2010

(en milliers de dollars canadiens)

#### 4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

##### Risque de marché (suite)

Si l'indice composé pertinent augmente ou diminue de 100 points de base, la valeur du portefeuille d'instruments de capitaux propres de la société variera d'un montant allant de néant à 900 \$, déduction faite des impôts sur les bénéfices, la totalité de cette variation étant constatée dans les autres éléments du résultat étendu. Si la courbe de rendement des titres de placement à revenu fixe et de haute qualité enregistre un mouvement de 100 points de base, la valeur des titres d'emprunt de la société montera ou diminuera temporairement d'un montant allant de néant à 7 500 \$, déduction faite des impôts sur les bénéfices, variation qui sera constatée dans les autres éléments du résultat étendu. Cette variation se dissipera graduellement, une fois encore par voie des autres éléments du résultat étendu, au fil de l'échéance des titres d'emprunt de la société au cours des cinq prochains exercices. Une hausse équivalente de la courbe de rendement améliorera le rendement des instruments du marché monétaire à court terme, ajoutant entre néant et 1 400 \$, avant les impôts sur les bénéfices, au bénéfice net de chaque exercice.

##### Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est le risque que la société subira les difficultés lorsqu'elle rassemble les fonds pour payer ses créances financières. La société atténue ce risque en conservant toujours suffisamment d'équivalents de trésorerie pour régler les sinistres et s'acquitter de ses autres obligations de manière continue.

La société estime que ses passifs financiers au 31 décembre 2010 seront réglés ou autrement acquittés dans les délais suivants :

	2010	2009
Un an	158 942	160 933
2 à 5 ans	224 783	190 286
6 à 10 ans	88 813	75 512
11 ans ou plus	<u>31 040</u>	<u>25 445</u>
	<u>503 578</u>	<u>452 176</u>

#### 5. DÉBITEURS

	2010	2009
Revenu de placement à recevoir	2 864	3 301
Courtiers et titulaires de polices	60 223	57 694
Autres assureurs	5 830	13 427
Impôts et taxes à recouvrer	13 960	-
Autres	<u>10 246</u>	<u>10 394</u>
	<u>93 123</u>	<u>84 816</u>

**Notes afférentes aux états financiers consolidés**  
**Au 31 décembre 2010**  
(en milliers de dollars canadiens)

**6. IMMOBILISATIONS**

	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>2010 Valeur comptable nette</b>	<b>2009 Valeur comptable nette</b>
Terrains	162	-	162	162
Bâtiments	3 213	1 646	1 567	1 789
Matériel	9 564	8 295	1 269	1 498
	<u>12 939</u>	<u>9 941</u>	<u>2 998</u>	<u>3 449</u>

**Actifs incorporels**

Licences			3 874	4 094
Écart d'acquisition non amorti			<u>2 244</u>	<u>2 371</u>
			<u>9 116</u>	<u>9 914</u>

**7. PASSIF RELATIF AUX POLICES**

Le passif relatif aux polices comprend les sinistres non réglés et les primes non acquises, déduction faite des frais d'acquisition de primes reportés. À la fin de l'exercice, le passif net relatif aux polices de la société s'élevait à 510 837 \$ (472 395 \$ en 2009) et s'établissait comme suit :

	<b>Montant brut</b>	<b>Réassurance</b>	<b>2010 Montant net</b>	<b>2009 Montant net</b>
Automobile	170 026	6 223	163 803	156 859
Responsabilité	237 469	17 963	219 506	200 185
Biens	53 577	7 135	46 442	49 156
Cautionnement	74 506	28 098	46 408	38 511
Autres	35 537	859	34 678	27 684
	<u>571 115</u>	<u>60 278</u>	<u>510 837</u>	<u>472 395</u>

Les valeurs attribuées au passif relatif aux polices sont estimées conformément à des méthodes actuarielles reconnues pour les compagnies nord-américaines d'assurances incendie, accidents et risques divers et sont continuellement revues, soit au fur et à mesure que sont obtenus de nouveaux renseignements concernant les sinistres et l'ensemble des conditions économiques, juridiques et sociales. Par conséquent, les estimations révisées peuvent être grandement différentes de celles établies un an plus tôt. Selon les méthodes actuarielles reconnues, il est raisonnable d'estimer que la juste valeur des sinistres non réglés correspond à peu près à leur valeur comptable.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

### Au 31 décembre 2010

(en milliers de dollars canadiens)

#### 7. PASSIF RELATIF AUX POLICES (suite)

Le tableau qui suit indique la variation du montant net des sinistres non réglés entre les exercices indiqués.

	2010	2009
Montant net des sinistres non réglés au début de l'exercice	<u>370 686</u>	<u>324 019</u>
Sinistres constatés dans l'exercice et subis dans l'année de survenance courante	157 363	151 270
Actualisation des sinistres de l'exercice	(11 241)	(10 286)
Provisions pour les variations défavorables des sinistres de l'exercice	9 903	9 577
Sinistres constatés dans l'exercice mais subis dans des années de survenance antérieures	30 913	23 213
Variation de l'actualisation des sinistres d'exercices antérieurs	3 270	27 531
Variation des provisions pour les variations défavorables des sinistres d'exercices antérieurs	<u>(4 513)</u>	<u>(3 109)</u>
Total des sinistres	<u>185 695</u>	<u>198 196</u>
Sinistres réglés relativement à des années de survenance antérieures	87 143	95 357
Sinistres réglés relativement à l'année de survenance courante	<u>61 711</u>	<u>56 172</u>
Total des sinistres réglés	<u>148 854</u>	<u>151 529</u>
Montant net des sinistres non réglés à la fin de l'exercice	<u>407 527</u>	<u>370 686</u>

#### 8. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées

Nombre illimité d'actions ordinaires

Émis

	2010	2009
187 147 actions ordinaires	<u>936</u>	<u>936</u>

#### 9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses activités, la société effectue des opérations commerciales par l'entremise d'intermédiaires qui lui sont apparentés. Toutes ces opérations sont conclues à des conditions conformes à celles d'opérations avec des intermédiaires comparables et elles ont donné lieu à des primes nettes souscrites de 63 312 \$ (61 992 \$ en 2009).

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

### Au 31 décembre 2010

(en milliers de dollars canadiens)

#### 10. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	2010	2009
Valeur actualisée des obligations au titre des prestations futures des régimes de retraite à prestations déterminées	14 937	11 184
Moins la juste valeur des actifs des régimes	<u>12 198</u>	<u>10 406</u>
Passif au titre des prestations constituées et constaté dans les créditeurs	<u>2 739</u>	<u>778</u>
Coûts nets des régimes de retraite, montant constaté	<u>3 471</u>	<u>961</u>
Hypothèses		
Taux d'actualisation	5,5%	6,5%
Taux de rendement annuel prévu des actifs des régimes	6,5%	7,0%
Taux de croissance annuelle des salaires	3,5%	3,5%
Hausses futures des prestations	0%	0%
Espérance de vie des retraités	83,9 ans	83,9 ans
Espérance de vie des retraitées	86,9 ans	86,9 ans

#### 12. GESTION DU CAPITAL

La société est assujettie à une supervision réglementaire de la part du Bureau du Surintendant des Institutions Financières Canada (le « BSIF »). Le BSIF impose à toutes les compagnies d'assurances incendie, accidents et risques divers une norme de gestion du capital appelée le test du capital minimal. Aux termes de cette norme, la société doit déterminer son capital disponible, son capital requis et son capital excédentaire, ce qui équivaut à l'écart entre le capital disponible et le capital requis. La société surveille ces mesures une fois par trimestre et maintient constamment son capital excédentaire à des niveaux représentant plus de 150 % du capital requis.

#### 13. MODIFICATIONS COMPTABLES À VENIR

La société prévoit adopter les normes internationales d'information financière (les « IFRS ») en remplacement des principes comptables généralement reconnus du Canada conformément au calendrier établi par le Conseil des normes comptables. À compter du 1er janvier 2011, la société commencera à dresser ses états financiers selon les IFRS pour l'exercice en cours et l'exercice précédent.

---

## Rôle de l'actuaire et des vérificateurs

L'actuaire est nommé par le Conseil d'administration. Dans le cadre de la préparation des états financiers annuels, l'actuaire doit effectuer une évaluation des obligations découlant des contrats d'assurance et en rendre compte aux assurés et aux actionnaires. L'évaluation est effectuée conformément à la pratique actuarielle reconnue et aux exigences réglementaires. L'évaluation comprend les obligations découlant des contrats d'assurance ainsi que toute autre question précisée dans toute directive que peut faire le Surintendant des institutions financières. Les obligations découlant des contrats d'assurance comprennent une provision pour sinistres non payés et frais de règlements et les obligations futures de la portion non expirée des contrats d'assurance. Lorsque l'actuaire évalue les obligations découlant de ces événements futurs éventuels qui, de par leur nature, sont fondamentalement variables, il établit des hypothèses sur les taux futurs de fréquence et de gravité des sinistres, l'inflation, les recouvrements de réassurance, les frais et autres éventualités, en tenant compte de la situation de la compagnie et de la nature des contrats d'assurance. Comme l'évaluation est nécessairement fondée sur des estimations, les valeurs finales peuvent être très différentes des estimations. Par ailleurs, l'actuaire utilise l'information de gestion fournie par la compagnie et utilise le travail des vérificateurs pour ce qui est de la vérification des données sous-jacentes utilisées dans l'évaluation.

Les vérificateurs externes sont nommés par les actionnaires, conformément à la Loi sur les sociétés d'assurance. Leur responsabilité consiste à effectuer une vérification indépendante et objective des états financiers, conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada, et à produire un rapport aux actionnaires quant à la présentation fidèle des états financiers de la compagnie, selon les principes comptables généralement reconnus.

En effectuant leur vérification, les vérificateurs utilisent le travail de l'actuaire et son rapport sur les obligations reliées aux réclamations et celles reliées aux primes. Le rapport des vérificateurs précise la portée de leur vérification et de leur opinion.

---

## Opinion de l'actuaire

J'ai évalué le passif des polices dans le bilan de La Garantie, Compagnie d'Assurance de l'Amérique du Nord au 31 décembre 2010 et sa variation dans l'état des résultats pour l'année terminée à cette date, conformément à la pratique actuarielle reconnue, notamment en procédant à la sélection d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées.

À mon avis, les données utilisées dans le cadre de l'évaluation de ces provisions sont fiables et suffisantes. J'ai vérifié la concordance des données d'évaluation avec les documents financiers de la société.

À mon avis, le montant du passif des polices constitue une provision appropriée à l'égard des obligations envers les titulaires de polices. De plus, les résultats de l'évaluation sont fidèlement présentés dans les états financiers.

*André Racine*

André Racine  
Fellow, Institut canadien des Actuaire

Montréal, Québec  
23 février 2011

# Rapport des Auditeurs Indépendants

## Aux actionnaires de La Garantie, Compagnie d'Assurance de l'Amérique du Nord

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de La Garantie, Compagnie d'Assurance de l'Amérique du Nord, qui comprennent le bilan consolidés au 31 décembre 2010, les états consolidés des résultats, les états consolidés des bénéfices non répartis et les états consolidés des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et effectuions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Opinion

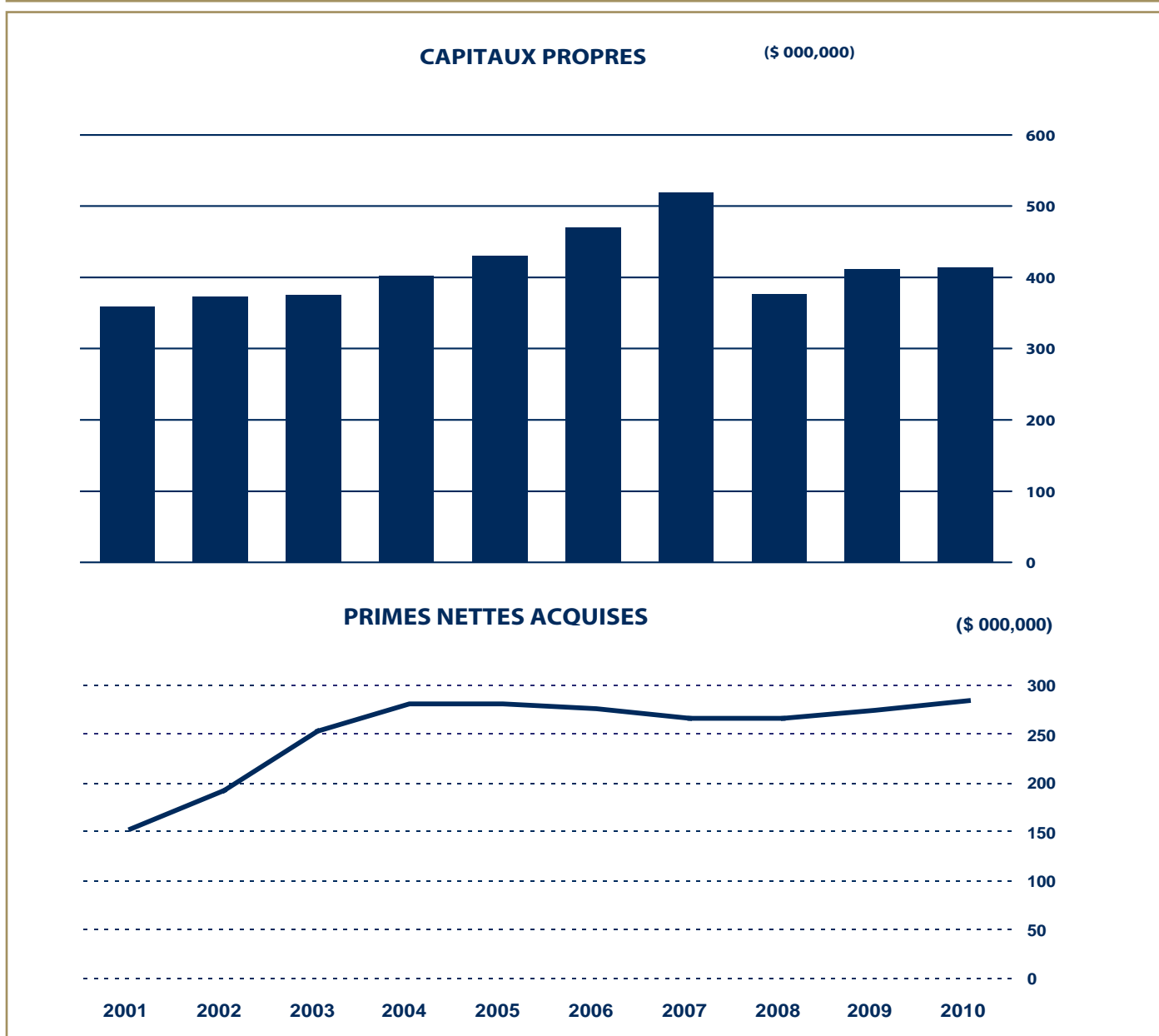
À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Garantie, Compagnie d'Assurance de l'Amérique du Nord au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés, experts-comptables autorisés  
Toronto, Canada  
23 février 2011

## Rétrospective des dix dernières années

(\$ 000)	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Primes brutes souscrites</b>	200 220	252 093	316 669	334 216	333 837	337 462	309 458	325 342	343 266	356 043
<b>Primes nettes acquises</b>	151 816	191 927	252 685	281 136	280 418	276 184	266 425	264 706	274 450	283 531
<b>Taux de sinistres</b>	73,7%	66,5%	64,2%	56,9%	56,9%	54,1%	53,1%	57,5%	72,2%	65,5%
<b>Bénéfice (pertes) de souscription</b>	(19 451)	(7 057)	(5 493)	22 660	23 098	27 933	28 408	7 961	(32 832)	(15 097)
<b>Bénéfice net et résultat étendu de l'exercice*</b>	27 422	21 720	17 742	41 176	37 580	46 997	22 192	21 372	42 417	9 960
<b>Dividendes</b>	7 673	7 673	7 673	7 673	7 673	7 673	7 673	163 941	7 673	7 673
<b>Capitaux propres</b>	359 661	373 708	375 235	402 876	430 045	469 639	519 161	376 592	411 336	413 323



\* Bénéfice net des exercices 2001 à 2006 et résultat étendu des exercices subséquents



## CANADA

### TORONTO, Ontario

*Siège Social*

4950, rue Yonge,  
Centre Madison, bureau 1400,  
Toronto, ON M2N 6K1  
Tél 416-223-9580  
sans frais : 1-800-268-6617

### EDMONTON

Tél 780-424-2266  
sans frais: 1-800-268-9957

### QUÉBEC

Tél 418-652-1676  
sans frais: 1-800-463-5350

### HALIFAX

Tél 902-425-4700  
sans frais: 1-800-565-0013

### VANCOUVER

Tél 604-687-7688  
sans frais: 1-800-663-2022

### MONTRÉAL

Tél 514-866-6351  
sans frais: 1-800-361-8603

### WOODSTOCK

Tél 519-539-9868  
sans frais: 1-800-265-4262

## ÉTATS - UNIS

### DÉTROIT, Michigan

*Siège Social*

25800 Northwestern Highway,  
Suite 720  
Southfield, MI 48075  
Tél 248-281-0281  
sans frais : 1-866-328-0567

### ATLANTA

Tél 843-367-1572

### DENVER

Tél 720-920-9736

### LOS ANGELES

Tél 818-936-2844

### PHOENIX

Tél 602-906-8714

### BIRMINGHAM

Tél 205-836-9755

### HARTFORD

Tél 860-653-1736

### MINNEAPOLIS

Tél 630-660-1414

### SALT LAKE CITY

Tél 801-999-4178

### CHARLOTTE

Tél 704-841-7822

### INDIANAPOLIS

Tél 317-757-8975

### MORRISTOWN

Tél 973-206-5082

### SAN FRANCISCO

Tél 925-566-6040

### CHICAGO

Tél 708-394-5128

### KANSAS CITY

Tél 816-407-1141

### NASHVILLE

Tél 615-661-7991

### TAMPA

Tél 813-321-7696

### DALLAS

Tél 972-294-6717

### LITTLE ROCK

Tél 501-773-3851

### PHILADELPHIA

Tél 973-206-5082



*Au service des Nord-américains depuis 1872*